

ARRÊTEZ

**Précautions
contre la transmission
par gouttelettes**



En plus des pratiques de base

Assignez ou nettoyez et désinfectez l'équipement partagé

Précautions contre la transmission par gouttelettes

(Autres MPI d'après les pratiques de base et l'évaluation des risques)

Prenez ces précautions contre la transmission par gouttelettes en cas de :

- Méningite purulente (méningocoque) jusqu'à 24 hrs de thérapie antibiotique appropriée
- Coqueluche
- Rubéole (Rougeole)
- Oreillons (parotidite épidémique)
- Epiglottite (Hemophilus)
- Streptocoque du Groupe A invasif * **ajoutez les précautions contre la transmission par contact s'il y a drainage de plaies jusqu'a 24 hrs de thérapie antibiotique appropriée.**

CONSIGNES

- Se laver les mains avant et après les soins, traitements et / ou contact avec l'environnement du patient
- Maintenir une séparation de 2 mètres entre chaque patient et tirer les rideaux
- Porter un masque procédural / chirurgical et un protecteur oculaire à 2 mètres du patient
- Le patient doit porter le masque procédural / chirurgical en dehors du milieu d'isolation
- Seuls les travailleurs de la santé (TS) immunisés seront affectés aux soins d'un patient atteint ou soupçonné d'avoir les oreillons / rubéole. Les exceptions seront traitées par la Santé et sécurité au travail et la Prévention et contrôle des infections.
- Les travailleuses de la santé qui sont enceintes ne peuvent être affectées aux patients ayant la rubéole.

Alertez le département de Prévention et de contrôle des infections